



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

***Seules les paroles prononcées font foi !***

*Fribourg, le 23 juin 2018*

### **100 ans de Société d'apiculture de la Gruyère à La Roche**

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, Directeur IAF*

Monsieur le Président,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Syndic,  
Madame la Présidente de la société romande,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de participer à cette soirée historique, et de vous saluer au nom du Conseil d'Etat. C'est l'occasion de se replonger dans l'actualité de l'été 1918. L'essentiel des journaux de l'époque était consacré aux dernières offensives de la Première Guerre mondiale. Cela a été dit, les Allemands menacent encore Paris, et la grippe fait des ravages, y compris dans les rangs de l'armée suisse aux frontières.

C'est dans ce contexte difficile qu'intervenait la fondation de la société d'apiculture gruérienne 18 mois après celle de la Fédération fribourgeoise d'apiculture.

On pourrait y voir une manifestation de la soif d'indépendance et de l'esprit frondeur propres aux Gruériens, peu désireux de descendre à Fribourg pour parler de leurs ruches. Mais j'y vois surtout cette volonté positive de proximité et d'échange des bonnes pratiques.

Un centième anniversaire ne doit pas nous amener à regarder seulement dans le passé. Car l'apiculture a de grands défis à relever dans les années à venir. L'enjeu est de taille, vous le savez bien, puisque des abeilles dépend la pollinisation, dont dépend à son tour rien de moins que la biodiversité, la vie sur notre planète. Les médias rapportent régulièrement des constats alarmants sur l'effondrement du nombre d'abeilles, cela a été dit par votre président.

Cette prise de conscience du rôle essentiel de cet insecte, et donc de celles et ceux qui y consacrent, temps, argent et énergie est nécessaire. Cette situation inquiétante appelle des mesures pour enrayer ce phénomène préoccupant.

Une part d'innovation est aujourd'hui nécessaire à l'apiculture. L'innovation ne doit pas être opposée à la tradition elle doit l'accompagner et parfois la mélanger aux traditions. L'innovation peut sauver la pression du parasite varroa en premier lieu, mais aussi d'autres parasites tels que le frelon asiatique ou le petit coléoptère de la ruche qui sont à nos portes (France pour le premier, Italie pour le second), pression économique aussi, les heures passées au rucher sont rarement rentables ou encore pression électromagnétique, pression des pesticides, pression climatique. Difficile de cibler une mesure face à la

pluralité des menaces. La recherche dans le domaine de l'apiculture est donc une source d'espoir. Le journal *La Gruyère* a rapporté récemment les efforts d'une start-up zurichoise pour vaincre le varroa sans recourir à la chimie, en utilisant la chaleur. Plus indirectement, le développement de nouvelles techniques de désherbage, par exemple par robot comme ceux que Grangeneuve a testés récemment, permettrait de limiter l'usage des phytosanitaires, suspectés de jouer un rôle dans la diminution des essaims.

L'Etat s'investit également de plusieurs manières pour soutenir les apiculteurs. En matière de vulgarisation, Grangeneuve offre des cours, en collaboration avec la fédération fribourgeoise d'apiculture.

Le rucher-école sur le site de Grangeneuve permet de nombreuses rencontres entre apiculteurs. Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaire intervient également en matière de contrôles des épizooties et de contrôle des denrées alimentaires. Le commissaire apicole, M. Yves Jaquet, avec l'aide des inspecteurs s'occupe du recensement annuel, des contrôles réguliers et des mesures de lutte, conseillent les apiculteurs, notamment sur les bonnes pratiques apicoles en matière de traitement, de propreté des locaux d'extraction et de stockage. Le Service de l'agriculture enfin soutient par des mesures financières les nouveaux apiculteurs et promeut l'élevage. Il contribue également à la recherche apicole.

Ces progrès et ces soutiens ne doivent toutefois pas faire oublier l'essentiel qui est au cœur de votre société: l'échange de connaissances, d'informations et de savoir-faire entre apiculteurs. Et apicultrices d'ailleurs, car on remarque un fort engouement des femmes pour les abeilles, veuillez croire, Monsieur le Préfet, que je me réjouis de voir augmenter le nombre d'apicultrices plus proches des reines que des guêpes.

L'apiculture est un monde passionnant. L'abeille est encore le seul insecte que l'on détient dans un but de production, de miel tout d'abord, mais aussi d'autres produits comme la cire. Celle-ci a d'ailleurs été une motivation importante pour le développement de l'apiculture, car elle était nécessaire pour la réalisation des cierges du clergé. Un peu comme les vignes nécessaires au vin de messe que les moines ont faites pousser, par exemple dans le domaine cantonal des Faverges.

On le voit, l'abeille est un insecte bien aimé pour de très nombreuses raisons. A l'époque de la fondation de votre société chaque ferme ou presque disposait de ces précieuses auxiliaires, très utiles pour polliniser les vergers, mais surtout produire le précieux miel.

Mais je sais que je prêche ici à des convaincus. Je suis très heureux de vous voir nombreux pour perpétuer l'engagement de vos aînés de 1918 et cet esprit d'entraide et de convivialité.

Je vous souhaite donc à toutes et tous un très bon anniversaire et une excellente soirée.